

Image not found or type unknown



Prêt caution non restituer

Par marchand karine, le 18/04/2017 à 10:56

Bonjour, action logement à fait un virement de dépôt garantie au propriétaire en 2000.2003 je quitte le logement le propriétaire n'a pas restituer le dépôt garantie à Action logement, 17 ans après on me réclame le dépôt garantie à payer sous 8 jours. Que dois-je faire ? Y a-t-il prescription ? Merci pour votre réponse. Cordialement .